

**Plan de Prévention aux Risques
naturels prévisibles
(P.P.R.)**

*Saint Lary Soulan
le 20 mars 2016
Le Maire
Jean Marie Yrie*

- Légende
- 1 numéro de zone
 - zones directement exposées aux risques
 - zone à risque fort
 - zone à risque moyen
 - zones non directement exposées aux risques
 - périmètre d'application du règlement P.P.R.



Août 1997
Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt des Hautes-Pyrénées
Service de Restauration des Terrains en Montagne
des Hautes-Pyrénées
Echelle 1:2500
rtm

